

## *RÈGLEMENT EMPRUNT DE LA MALLETTE ECO'*

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET), la Communauté de Communes Sud Estuaire (CCSE) propose aux habitants du territoire un service de prêt d'une mallette « Eco' » de bilan énergétique, permettant à chacun d'établir, pour son habitation, un diagnostic de ses consommations d'électricité et d'eau, de disposer de premiers outils en permettant la réduction et d'évaluer le confort thermique et la qualité de l'air de son logement.

En complément des outils proposés dans la mallette Eco', la Communauté de Communes fournit gratuitement un petit guide ADEME des gestes utiles au quotidien.

Ci-dessous, le règlement permettant le prêt de la mallette.

### **1. Matériel**

Il est mis à disposition une mallette Eco' comprenant :

- Un wattmètre qui permet de mesurer la consommation électrique des équipements de l'habitat (petit et gros électroménager, matériel son, image et informatique, radiateurs, chauffe-eau, VMC, et autres matériels domestiques) ;
- Un capteur de CO<sub>2</sub> ;
- Un thermo-hygromètre pour l'humidité, corrélée à la température des pièces (confort thermique);
- Un thermomètre « simple » qui permet la prise de température à l'intérieur du réfrigérateur ou congélateur ;
- Un programmateur ;
- Une multiprise ;
- Un thermomètre infrarouge ;
- Un dispositif d'économie d'eau de réservoir de rinçage de toilette ;
- Un jeu de mousseurs de robinet (2 mousseurs M24) et de douche et une clé de montage robinet ;
- Un sablier 5 minutes ;
- Un pommeau de douche connectée 3 jets ;
- Les modes d'emploi de ces différents appareils.

### **2. Emprunteur**

Le service de prêt de la mallette Eco' s'adresse aux habitants du territoire intercommunal. L'emprunteur doit être âgé de plus de 18 ans.

### **3. Réservation de la mallette**

Pour effectuer la réservation de la mallette, l'emprunteur devra remplir la fiche de réservation (annexe 1) et la déposer par mail sur [e.dervaux@cc-sudestuaire.fr](mailto:e.dervaux@cc-sudestuaire.fr) ou directement au format papier au service environnement – 5, route de la Gendarmerie 44250 Saint-Brevin-les-Pins.

La mallette est prêtée pour :

- Un week-end, du vendredi 17h00 au lundi 14h00
- Une semaine, soit du jour de retrait au même jour et horaire de la semaine suivante.

La fiche de réservation contient les informations suivantes :

- L'identité de l'emprunteur
- La date souhaitée d'emprunt et la date de retour de la mallette

L'emprunteur devra effectuer sa demande au moins 2 semaines avant la date de l'emprunt. La réservation sera confirmée par le service environnement par le renvoi par retour email de la fiche de réservation complétée par le service, tamponnée et datée. La CCSE se réserve le droit de proposer une date d'emprunt et/ou une durée d'emprunt différente(s) de la demande dans le cas où le stock de mallettes ne permettrait pas de répondre à l'ensemble des demandes.

#### **4. Retrait de la mallette**

L'emprunteur devra venir retirer la mallette au service environnement de la CCSE – 5, route de la Gendarmerie 44250 Saint-Brevin-les-Pins – à la date et au créneau horaire indiqués par la CCSE sur la fiche de réservation.

Il devra se munir :

- D'une carte d'identité ou passeport en cours de validité ;
- D'un justificatif de domicile ;

La CCSE fournira la mallette conditionnée dans un contenant permettant le stockage et le transport de l'ensemble des outils. Celui-ci fait partie intégrante de la mallette et devra être considéré comme un « outil ».

#### **5. Retour de la mallette**

La mallette sera à retourner au service environnement de la CCSE – 5, route de la Gendarmerie 44250 Saint-Brevin-les-Pins – à la date et au créneau horaire noté sur la fiche de réservation.

A son retour, le service environnement de la CCSE vérifiera l'état des outils et le nombre d'outils retournés. Lors du retour de mallette, il sera demandé à l'emprunteur de remplir le formulaire « Retour » (annexe 2). Cela permettra de valider entre l'emprunteur et la CCSE l'état et le nombre d'outils restitués.

Ce formulaire est signé par l'emprunteur et l'agent de la CCSE.

#### **6. Conditions**

Le matériel est mis à disposition à titre gratuit tel que validé par délibération du Conseil Communautaire du 15 février 2024.

La mallette est placée sous la responsabilité pleine et entière de l'utilisateur et sous sa responsabilité civile, jusqu'à sa restitution à la CCSE.

Il est seul responsable des dommages causés directement ou indirectement par l'utilisation qui est faite de la mallette, jusqu'à sa restitution, y compris lorsque celle-ci excède la durée d'utilisation prévue initialement.

*Politique de confidentialité : En soumettant ce formulaire j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de ma demande de réservation de la mallette. Les informations recueillies ne feront pas l'objet d'un traitement informatique autre que l'enregistrement de ma demande de réservation de mallette. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service environnement de la CCSE. Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par ce formulaire, veuillez contacter le service environnement.*

En cas de disparition de la mallette dont il est responsable, l'emprunteur a l'obligation de signaler cette disparition à la CCSE dans les 24 heures. En cas d'accident ou d'incident mettant en cause la mallette, l'utilisateur a l'obligation de signaler les faits à la CCSE dans les plus brefs délais.

En cas de détérioration, de vol ou de perte, l'emprunteur s'engage à rembourser la CCSE la somme suivante :

- Le montant unitaire de l'équipement ou des équipements dégradé(s), volé(s) ou perdu(s) – détail des montants unitaires en annexe 3.

Une facturation sera réalisée par la Communauté de Communes Sud Estuaire.

Pour tous renseignements et pour vos réservations, n'hésitez pas à contacter le service environnement de la CCSE au 02.40.27.75.09.

## ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE DEMANDE D'EMPRUNT MALLETTE ECO'

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Email : .....

Tel : .....

Date d'emprunt souhaitée :

A : ..... h

Retour prévu le :

Avant : ..... h

L'emprunteur devra venir retirer la mallette au service environnement de la CCSE – 5, route de la Gendarmerie 44250 Saint-Brevin-les-Pins – à la date et au créneau horaire indiqués par la CCSE par retour email.

Lors du retrait de la mallette, l'emprunteur s'engage à se munir :

- D'une carte d'identité ou passeport en cours de validité ;
- D'un justificatif de domicile.

Emprunteur :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement « Prêt de la mallette Eco' de la CCSE »

A ....., le .....

Signature avec la mention « lu et approuvé »

### Cadre réservé à la CCSE

Réservation validée :  oui  non

Mise à disposition à partir du ..... / ..... / ..... à ..... h.....

Retour prévu le ..... / ..... / ..... à ..... h.....

**CCSE :**

A ....., le .....

## ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE RETOUR - EMPRUNT MALLETTE ECO'

Date : .....

- Nombre d'outils ramenés : .....
- Nombre d'outils cassés/perdus/ volés (préciser le nombre et le montant unitaire refacturé) :

Montant à rembourser en cas d'outil(s) cassé(s)/perdu(s)/volé(s) – total : ..... €.

Emprunteur :

À ....., le .....

Signature avec la mention « lu et approuvé »

CCSE :

Tampon avec la notion « bon pour validation »

A ....., le .....

*Tampon avec la mention « bon pour validation »*

### ANNEXE 3 : DETAIL DES PRIX UNITAIRES (2024) DES OUTILS COMPOSANT LA MALLETE ECO'

- Un wattmètre ;  
Tarif unitaire : 20€ TTC
- Un capteur de CO<sub>2</sub> ;  
Tarif unitaire : 58€ TTC
- Un thermo-hygromètre pour l'humidité, corrélée à la température des pièces (confort thermique);  
Tarif unitaire : 16€ TTC
- Un thermomètre « simple » qui permet la prise de température à l'intérieur du réfrigérateur ou congélateur ;  
Tarif unitaire : 4€ TTC
- Un programmateur ;  
Tarif unitaire : 10€ TTC
- Une multiprise ;  
Tarif unitaire : 4€ TTC
- Un thermomètre infrarouge ;  
Tarif unitaire : 47€ TTC
- Un dispositif d'économie d'eau de réservoir de rinçage de toilette ;  
Tarif unitaire : 8€ TTC
- Un jeu de mousseur de robinet et recharge (1 mousseur M24 et 1 recharge MF4/F22) ;  
Tarifs unitaires respectifs : 7€ TTC, 3 €TTC
- Un jeu de régulateurs de débit de douche (1 embout douche économiseur d'eau et 1 régulateur de débit pour tout joint de douche) ;  
Tarifs unitaires respectifs : 9€ TTC, 4€ TTC
- Une clé de montage robinet ;  
Tarif unitaire : 3€ TTC
- Un sablier 5 minutes ;  
Tarif unitaire : 6€ TTC
- Un pommeau de douche connectée 3 jets ;  
Tarif unitaire : 80€ €TTC
- Le contenant permettant le transport ;  
Tarif unitaire : 5€ TTC

**Politique de confidentialité :** En soumettant ce formulaire j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de ma demande de réservation de la mallette. Les informations recueillies ne feront pas l'objet d'un traitement informatique autre que l'enregistrement de ma demande de réservation de mallette. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service environnement de la CCSE. Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par ce formulaire, veuillez contacter le service environnement.